sur la carabine destinée à compléter l'uniforme de « partisan » remis au prince héritier.

La carabine Minié, arme rayée de précision que possédaient « les Chasseurs de Vincennes », constituait alors l'armement réglementaire des Francs-Tireurs. En 1867, ceux de l'Exposition Universelle, un important concours de tir international, fut organisé par les « Carabiniers de Paris », sous le contrôle du Gouvernement. Toutes les sections de « Francs-Tireurs de France » y avaient été invitées. Chacun des tireurs avait droit: 1° A une réduction considérable sur les prix du parcours en chemin de fer; 2° Au tir gratuit de deux épreuves fixes et de plusieurs séries à volonté; 3° à deux entrées à l'Exposition.

Avant l'ouverture du concours, qui eut lieu le 26 mai 1867, toutes les sociétés défilèrent devant le Prince impérial, que les « Francs-Tireurs » avaient acclamé pour leur président d'honneur. Le total des prix offerts atteignait une valeur de 350.000 francs, chiffre énoncé dans la circulaire ministérielle du 18 avril 1867, signée du maréchal Randon.

En 1868, l'Empereur faisait concéder le chassepot aux « Francs-Tireurs », preuve confirmative venant souligner leur utilité évidente.

Mais, peu après, à la suite d'un rapport du maréchal Niel, toutes manifestations extérieures, ayant une apparence militaire, leur étaient interdites! Aussi, la plupart des affiliés, estimant que le décret rendu portait atteinte à leurs prérogatives légitimes, démissionnèrent.

Bon nombre d'entre eux reprirent pourtant les armes en 1870. Ils firent vaillamment leur devoir, tenant parfois en échec, l'ennemi dans les défiles des Vosges.

LES CONCOURS DU 14 JUILLET

La Mairie nous communique ce qui suit:

L'inscription commencera aujourd'hui mardi, 9 juin, au Bureau des Archives, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h. Les affiches donnant tous détails seront posées incessamment en ville. Il est rappelé que les concours sont réservés aux personnes habitant Roubaix et aux groupes y ayant leur siège.

Pour les chansons comiques, les chansons à voix (c'est-à-dire: chansons à effets dramatique, patriotique ou sentimental), la déclamation, les concurrents sont tenus de présenter leurs morceaux en s'inscrivant.

Théâtre. — Pour faciliter la tâche des organisateurs, MM. les Chefs de groupes des cinq sections d'« théâtre » sont priés de faire connaître de suite les titres des œuvres qu'ils se proposent d'interpréter aux concours, et s'ils se feront accompagner par leur pianiste répétiteur, les dispositions spéciales devant être prises suivant le nombre de groupes inscrits.

Costumes. — L'Administration étant intervenue près de M. Créteur, costumier réubsinien, celui-ci désirant aider à la réussite des concours, accorde le demi-tarif aux concurrents pour ce jour du 14 juillet, à condition qu'ils aient, de l'autorité compétente, une attestation l'assurant qu'ils participent à cette œuvre.

MM. les Concurrents apprécieront le geste généreux de leur compatriote, ex-membre du jury; les chefs de groupes voudront bien, le plus tôt possible, donner aux Archives, le nombre de personnages qu'ils comptent mettre en scène, l'attestation leur sera aussitôt remise pour fixer le costumier.

Nous donnerons sous quelques jours la composition des différents jurys.

LA CHORALE SAINT-MICHEL DE ROUBAIX, A BOURGHELLES. — Les habitants de Bourghelles, qui assistaient, dimanche, à la messe de 10 h., ont été ravis de la belle exécution qu'a donnée la Chorale St-Michel, de Roubaix, admirablement dirigée par M. Carlos Honoré.

Le « Kyrie », le « Sanctus », le « Bénédictus » et l'« Agnus Dei » de la messe de Théodore Dubois, ont été chantés avec art. Dans le Gloria » et le « Credo » de Gounod, les solistes MM. P. Honoré et E. Flévet, ont su se distinguer.

MM. Léon Moniez et P. Honoré, dont les voix se marialent très bien, rendirent avec âme l'« Ecce Panis » de Th. Dubois.

Après l'évangile, M. l'abbé Baeys, curé, a remercié la chorale de sa délicate démarche et l'a félicitée de sa bonne exécution.

A la sortie de la messe, M. et Mme Drillon-Reboux, ont invité simplement la société à prendre chez eux les vins d'honneur.

M. Dubron, président de la société, a remercié cordialement M. et Mme Drillon-Reboux. Puis la chorale, sous la direction de son chef, M. C. Honoré, entonna le « Chœur des Paysans » d'Armand Saintis. Pour terminer cette charmante réception, M. Léon Moniez a chanté, avec beaucoup d'expression, dans un cadre de verdure tout à fait approprié « La petite Eglise », de Paul Delmet.

Les choristes se retirèrent, enchantés de ce gracieux accueil, et un banquet les réunit ensuite sous la présidence de M. Foutry, conseiller municipal, dans une auberge de la commune.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE ENVERS M. VAUTIER, PROFESSEUR DE L'INSTITUT TURGOT. — Le comité de l'Association des A.E. de l'Institut Turgot a eu, dimanche, l'occasion au cours de la réunion, de présenter à M. Vautier, ses amitiés les plus sincères. Cet ancien professeur quittera bientôt l'école pour prendre sa retraite. M. G. Duburcq, au nom de l'Association entière, exprima en quelques phrases émues, toute la reconnaissance des Turgotins qui se souviennent des leçons reçues de ce maître intègre: en termes élogieux, il retraça sa carrière à l'Institut et pour qu'il garde un souvenir tangible des sentiments de ses anciens élèves à son égard, un charmant cadeau lui fut offert.

M. Sellier, qui présidait la réunion s'associa aux sentiments de reconnaissance des anciens de l'Institut et remit à M. Vautier, au nom de l'Union des Associations du Nord, une médaille de vermeil, gage d'admiration pour le dévouement de ce professeur.

M. Vautier n'écoutant que son cœur, dit en quelques mots, tout son regret de quitter l'école à laquelle il semblait attaché à jamais, mais dans la vie tout passe; il déclara toutefois qu'il demeurerait toujours en pensée à Roubaix et qu'il recevrait toujours avec joie à Paris où il se retire, ses élèves et amis.

M. Haynaut, directeur, parla également de la peine qu'il éprouvait à la pensée de perdre un aussi précieux collaborateur, il ouvrit ensuite le toast et chacun but à la santé de M. Vautier, au succès toujours plus grand de l'école et de son association.

NE PARTEZ PAS EN VACANCES sans avoir des talons caoutchouc tourniquets en fibre Wood-Milne, ainsi que des semelles Wood-Milne Ajax, évitant la fatigue. Exigez bien la marque Wood-Milne pour avoir les plus durables. Gros: Tiberghien, 8, place Notre-Dame, Roubaix. 79453d

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Section espagnole. — C'est le mardi 26 mai qu'a eu lieu la première conférence de la série du « Genio latino ». Elle s'intitulait: « Le poète des poètes: Virgile » et le sujet était traité par M. Boulouis; c'est assez dire qu'elle présenta un intérêt captivant et débuta magistralement notre série littéraire et historique. En entendant M. Boulouis nous retrouvons le Virgile que notre jeunesse généreuse d'écolier nous représentait et non plus celui, factice, que certains textes nous dépeignent. M. Boulouis nous montre l'homme et sa vie exemplaire tandis que le style harmonieux et nuancé du conférencier nous fait penser au poète immortel. Nous les associons l'un à l'autre pour les applaudir de bon cœur.

La deuxième conférence de la série du « génie latin » sera donnée ce soir, mardi 9 juin, par M. G.-L. Martin, chef de la section et aura pour titre: « La conquista romana ».

HALLE FLIPO. — Beurre, 12.50; extra, 14 et 16.50. Jambon, 10 à 16 fr. Hollande, 10 fr. 471d

A L'ASSOCIATION DES COMPTABLES. — Me Viel, avocat au barreau de Lille, a fait dimanche à l'Association Régionale de comptables de Roubaix, une conférence sur la Société à responsabilité limitée introduite dans notre législation par la loi du 7 mars 1925.

Il a montré tout d'abord que la période actuelle d'instabilité commerciale et industrielle rendait particulièrement opportune l'apparition d'une forme de société intermédiaire entre la Société de Personnes et la Société de Capitaux et indiqué les points par lesquels la nouvelle forme se rapprochait de l'une et de l'autre de ses aînés.

Le conférencier a ensuite exposé les règles applicables à la constitution de la société, aux apports et à leur évaluation, aux parts sociales, aux cas de nullité de la Société et de responsabilité des fondateurs et gérants et aux assemblées générales d'associés.

Il a terminé par une discussion de la situation de la Société à responsabilité limitée, au point de vue fiscal.

Cette conférence pleine d'à-propos fut chaleureusement applaudie par tout l'auditoire.

L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX, la meilleure pour salades, mayonnaises, fritures.

REUNION LITTERAIRE DE LA « MUSE DE NADAUD ». — Sous la présidence de M. Louis Fœlix, vice-président, la « Muse Nadaud », dans sa dernière réunion a procédé à l'examen critique de toutes les œuvres nouvelles.

« Chansons de Nadaud » et « La chanson raccourcit la route » de M. Alfred Loefeld sont des algéroises qui, par leur inspiration naïve et leur rythme harmonieux emportent l'imagination et la sensibilité vers un infini de rêves et de délicates impressions.

« Aimer » et « Dis-nous si » de M. Charles Barenne font partie de cette littérature où la fantaisie primesautière fusionne avec un romanesque touchant qui relève de la bonne école classique.

« A un ami » et « L'argent » du même auteur, en leur ironie caustique ne sont-ils pas des pamphlets dont les paradoxes, très proches de la vérité, ont une saveur forte et originale?...

M. Charles Barenne dépeint les douceurs de la vie, les résignations théoriques et les vertus ignorées et d'en donner une vision tour à tour charmante ou sévère, ses écrits gagnent en bienfaisante influence, en souveraine séduction.

« Ballade de la prostate » de M. Robert Lefort, en son inspiration bouffonne et sa savoureuse franchise d'expressions, est une poésie riche d'allusions piquantes et d'insouciance narquoise.

Puis M. Léopold Kuhn en un style clair entreprend une vigoureuse étude sur « L'œuvre d'Homère » qu'il a très bien comprise et commentée. Il s'est astreint avec un plan compact et méthodiquement développé, à révéler toutes les poétiques originalités de « l'Iliade » et « l'Odysée », cette grande légende mythologique où l'humanité est divinisée, groupée en images séduisantes, en symboles hardis.

Par la richesse de son inspiration et la gracieuse simplicité de son style, Homère est le plus grand poète de l'antiquité; son œuvre a été imitée bien souvent, mais jamais égalée.

Au nom de la « Muse de Nadaud », M. Louis Fœlix a tenu tout particulièrement à remercier le conférencier pour la maîtrise attrayante avec laquelle il a mené son sujet.

La « Muse de Nadaud » se réunira en son siège, le dimanche 14 juin, à 15 h., pour fêter la promotion d'officier d'Académie d'un de ses membres Mme Marie Haves-Planque, auteur des « Amours de Géralda ».

En fin de séance, M. André Barenne, secrétaire, annonce sa prochaine conférence sur « l'Armature » de Paul Hervieu...

MEUBLES D'ART, A. De Soye, maître-ébéniste, 167-169, rue Pellart, Roubaix. Tél. 377.

LA SOCIETE DES MEDAILLES ANCIENS COLONIAUX FRANÇAIS s'est réunie dimanche à 17 h., au local habituel, sous la présidence de M. A. Zund, le dévoué président de la société, qui était entouré des membres du comité. En ouvrant la séance, le président, après avoir félicité les membres présents, d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel du comité, propose de nommer M. Merchandet, vice-président, en remplacement de M. Lalouette, décédé. Ce choix est ratifié à l'unanimité. L'assemblée décide ensuite de transférer le siège de la société chez M. Victor Beaucamps, place Sainte-Elisabeth. Après avoir mis au point plusieurs questions d'ordre intérieur, les sociétaires se donnent rendez-vous pour l'inauguration du nouveau local, qui aura lieu à la réunion trimestrielle du 5 juillet.

BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL. — Le paiement des ristournes de l'exercice 1924 continuera à être effectué aux sociétaires dont le nom commence par les lettres L. N. O. P. Q. R., pendant la semaine du 8 au 13 juin inclus. 79495d

ECHO DU CONCOURS DE CALAIS. — Les amis de M. Alphonse Decottignies ont fêté dans une petite réunion tenue chez M. Delphin Liagre, 36, rue de la Vigne, les brillants succès obtenus à Calais où il a remporté le 1er prix et le seul prix d'honneur dans sa catégorie. De nombreux souvenirs lui ont été offerts ainsi qu'à Mlle Delmulle, médaillée du Conservatoire de Roubaix qui l'avait accompagné au piano.

BOUGAU chausse les pieds sensibles. 79470d

COMITE DES FETES DE L'EPEULE. — Une réunion aura lieu aujourd'hui mardi à 20 h., chez M. Albert Leclercq, 67, rue de l'Epeule (Au Bon Pierre). Elaboration du programme des fêtes.

BOCK MEYERBEER. Triple brune de luxe. 465

COMITE DES FETES DES RUES PELLART, DU COLLEGE ET DU FORT MULLIEZ. — Une réunion aura lieu demain mercredi à 19 h. 30, chez M. Devlaeminck, 104, rue du Collège.

AUTOMOBILISTES. Voyez annonce Castelin 7me page

FETE OFFICIELLE DU JEAN-CHISLAIN, DU SACRE-CŒUR ET DU COLLEGE. — Une réunion des habitants de ces quartiers aura lieu le mardi 9 juin, à 19 h. 30 chez M. Vandecrux, 149, rue de l'Ommelet. A l'ordre du jour: formation des sous-commissions pour chaque quartier; dispositions à prendre en vue des fêtes.

DRAPS DE LIT. L. Cuvelle, 73, rue Nain. 73816

DEUX ACCIDENTS RUE DE LANNOY. — Deux accidents qui, heureusement n'auront aucune suite grave, se sont produits rue de Lannoy. Le premier vers midi et demie, le second, vers quatre heures.

Un jeune ouvrier, Hector Heilier, 15 ans, dresseur de rots, regagnait son domicile, rue Lacroix, 169, quand, arrivant boulevard de Belfort, il est allé se jeter sur le car H, qui débouchait du dit boulevard.

Le choc fut assez violent et le jeune garçon fut repoussé et projeté sur la chaussée. Il fut relevé par des témoins de l'accident et transporté à la pharmacie de M. Deroubaix, à proximité du lieu de l'accident, où M. le docteur Dispe, vint lui prodiguer les premiers soins.

Le jeune homme, en outre d'une contusion au poignet gauche, se trouvait sous le coup d'une forte commotion.

Quelque temps plus tard, il a été transporté chez lui par les soins de ses parents.

— Le second accident a eu lieu un peu avant 4 heures. Un cycliste, M. Louis Béraule, employé, âgé de 55 ans, demeurant rue de Lannoy, 186, traversait la rue de Lannoy à hauteur de la rue Decrème quand il a été heurté par l'auto de M. Henri Brunet, entrepreneur, demeurant rue de Chantilly, 26, à Tourcoing, qui venait de la direction de Lannoy.

L'auto stoppa immédiatement. Le cycliste, qui était tombé sur le sol, s'était fait une légère contusion au coude droit.

M. Vandamme, commissaire de police a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de ces accidents.

DELAGE livre immédiatement ses 11 CV en conduite intérieure extra légère. Agence générale: René Marien, 13, r. de l'Orphéon, Lille. T. 18.38. 74334

WATTRELOS

DEUX DRAMES SANGLANTS

AU LABOUREUR ET A LA MARLIERE

La population de Wattrelos a été mise en émoi au cours de la soirée de samedi, à l'annonce de la nouvelle, que deux drames sanglants venaient de se produire, l'un dans le quartier du Laboureur, l'autre, au Hameau de la Marlière.

Voici les détails que nous avons pu recueillir sur ces lamentables affaires:

AU LABOUREUR

Samedi dernier, vers 21 heures, M. Achille Devriesse, âgé de 25 ans, demeurant 10, Impasse Deuquillion, au Bellon, sortait d'un estaminet de la rue de Moscou, en compagnie de quatre autres camarades.

A ce moment, M. Alfred Verleyen, accompagné de son amie, Victoria Vandenberghe, âgée de 25 ans, domiciliée à Roubaix, Quai de Wattrelos, passait dans la dite rue.

Verleyen et Devriesse, étaient loin de sympathiser, aussi quand ils se côtoyèrent, une discussion ne tarda pas à se produire. Devriesse provoqua Verleyen et lui envoya un coup de poing dans la figure. Les deux hommes roulèrent sur le sol et, au cours de la bagarre, Victoria Vandenberghe, en défendant son ami, porta un violent coup de couteau dans le dos d'Achille Devriesse, et prit ensuite la fuite.

La victime, quoique perdant son sang en abondance, parvint à atteindre le commissariat de police, où une plainte fut déposée. La police descendit sur les lieux et ne tarda pas à arrêter la coupable qui passa des aveux complets.

Devriesse, dont l'état est assez grave, a été transporté à l'hôpital, tandis que Victoria Vandenberghe a été dirigée sur Lille, sous l'inculpation de coups et blessures.

A LA MARLIERE

Samedi dernier, vers 19 heures, une discussion assez vive éclatait, Carrière Busson, entre Théodore Adams, âgé de 30 ans et le jeune Omer Hanssens, âgé de 17 ans.

Le père de ce dernier, Rémi Hanssens, voulut intervenir, et comme Adams regagnait sa demeure, il suivit celui-ci dans sa retraite, à seule fin de connaître les causes de la discussion.

Mal lui en prit, car il fut reçu par M. Adams père, qui, armé d'un revolver, fit sauvagement « feu ». La victime fut atteinte dans le dos, mais fort heureusement peu grièvement.

La police prévenue, ouvrit une enquête. Camille Adams a été arrêté et dirigé sur Lille sous l'inculpation de coups et blessures par arme à feu.

L'état de M. Rémi Hanssens est satisfaisant.

A LEUR RETOUR DE STRASBOURG, LES GYMNASTES DE « LA GAULOISE » ONT ETE FETES. — Lundi soir, les Wattrelosiens s'étaient donné rendez-vous sur la Grand'Place pour applaudir la société locale de gymnastique La Gauloise, dont on se rappelle les magnifiques succès, obtenus lors de la récente Fête Fédérale de Strasbourg.

A 19 h. 30, les gymnastes furent reçus dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, par la Municipalité, qui, empressons-nous de dire, était largement représentée.

M. Briffant, député-maire, félicita chaleureusement les vaillants représentants sportifs de la cité, pour leur belle tenue, dans les différents exercices auxquels ils eurent à se produire, et les engagea vivement à continuer, leur promettant la plus grande bienveillance des autorités locales.

M. Debeurme, président de La Gauloise, remercia l'Administration municipale, pour son chaleureux accueil, et exprima le vœu que la question de l'éducation physique obligatoire dans les établissements d'enseignement, soit bientôt mise à l'étude.

Un vin d'honneur fut ensuite servi, et l'on but aux succès présents et futurs de la société. M. Vergin, chef, fit pousser un triple ban en l'honneur de la Municipalité.

A l'issue de cette réception, tous les sociétaires se retrouvèrent au local du groupement, et la soirée se passa dans la plus franche gaîté. M. Deleme, au nom de la société, relevra tout le mérite des chefs et moniteurs, à qui de jolies gerbes furent remises, et chacun en s'épara, se promettant bien de travailler sans relâche au développement toujours plus grand de La Gauloise.

FETE NATIONALE. — Jeux divers. — Les cabaretiers en dehors du Centre, qui seraient désireux d'organiser des jeux divers sur la voie publique (jeu de boule à la platine ou à l'échelle, courses à pied, etc.), à l'occasion du 14 juillet, sont invités à faire parvenir leur demande à la Mairie, avant le mercredi 10 juin, dernier délai. Dans les demandes de jeux, il est indispensable de faire connaître où auront lieu l'inscription et la distribution des prix. Les subventions attribuées pour les jeux divers à l'occasion de la fête du travail seront accordées d'office aux cabaretiers qui n'ont pu organiser leur jeu en raison du mauvais temps.

LES INFRACTIONS A LA LOI SCOLAIRE — La Commission scolaire s'est réunie à la Mairie, le dimanche 7 juin, à 9 h. 30, et a entendu les explications de neuf chefs de famille dont les enfants ont eu plus de quatre absences à l'école non justifiées. Elle a ordonné l'affichage à la porte de la Mairie du nom de MM. Jean-Baptiste Delvallez, rue Miribel, 10, et Henri Six, rue Paule, 7, qui ne se sont pas présentés.

M. Léopold Delvael, rue du Vieux-Bureau, qui a fait défaut et se trouve dans le cas de récidive prévu par la loi, sera déféré devant le juge de paix.

AUX JARDINS OUVRIERS DU VELODROME DE WATTRELOS. — Jeudi 11 juin, réunion de commission à 18 h. 30. — Dimanche 14 juin, réunion générale et obligatoire pour tous les jardiniers, à 14 h. 30, en vue des dernières dispositions à prendre au sujet du concours du 28 juin et de la fête anniversaire du 5 juillet. La réunion sera terminée avant 16 heures, afin de permettre aux sociétaires de se rendre à la réunion du Cercle Horticole, qui a lieu le même jour.

A PROPOS DE LA BENEDICTION DES NOUVEAUX DRAPEAUX DES « ENFANTS DE LA LYRE » ET DE LA « GAULOISE ». — Nous avons rendu compte hier de la cérémonie qui s'est déroulée dimanche.

Les parrains du nouveau drapeau des « Enfants de la Lyre » étaient MM. Vanquatem et Thiers, tandis que les parrains du nouveau drapeau de « La Gauloise » étaient MM. Philippe Leclercq et Henri Delerue.

MAINTENEZ VOS CHIENS EN LAISSE. — Pour avoir laissé divaguer leur chien, Amélie Roose, Léopold Blommaert, Emile Vantieghem, Henri Dewaele et Valentine Menier, ont fait l'objet d'une contravention.

ET LES PIETONS, OU IRONT-ILS? — MM. Gaston Hooghe et Henri Tytgat, ont été contrevenus, pour avoir circulé à vélo, sur le trottoir.

WASQUEHAL

LA DUCASSE. — Dimanche et lundi furent jours de fête pour les habitants. Le beau temps aidant, la ducasse remporta un très vif succès et une vive animation s'est manifestée jusqu'à assez tard dans la nuit.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le vendredi 12 juin, à la Mairie, de 9 h. à 11 h., paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement.

LA BRASSERIE COOPERATIVE « LES DEBITANTS REUNIS » est la véritable coopérative du cabaretier. On n'y fabrique pas de bières en bouteilles. Prix des bières: Blonde supérieure, 4° garantis, 63 fr. l'hecto; Triple Brune Française, 5° gar., 80 fr. l'hecto. 79042

LANNOY

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez M. Parent-Montfort, fabricants, Mme Marie Lenseignies, 38 ans, fileuse, demeurant à Hem, a fait une chute entre les métiers, et s'est fait des contusions et ecchymoses sur tout le dos, 12 jours.

IL FAUT ETRE EN REGLE. — Pour avoir adapté à son vélo, un appareil sonore non réglementaire, M. Joseph Dujardin, cylindreur, à Tourcoing, a été gratifié d'un procès-verbal.

LYS

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la manufacture française de tapis, Mme Isabelle Dubar, 20 ans, bottelleuse, a fait une chute au cours de son travail; il en est résulté une entorse du pied gauche. 12 jours de repos.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 11 juin, à 13 h. 30, école des garçons.

HEM

AUTO SANS LUMIERE. — M. Raymond Masurel, garagiste, a été gratifié d'un procès-verbal, pour avoir négligé d'éclairer son automobile.

TOUFFLERS

VACCINATIONS. — La révision des vaccinations aura lieu jeudi 11 juin, à 13 h. 45, à la Mairie, et à 14 h., à l'école des filles.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 11 juin, à 14 h., à l'école des filles.

ASCQ

LA CLASSE 1926. — Vingt-deux jeunes gens de la commune sont inscrits sur les listes de la classe 1926.

Le festival de musique de Tourcoing

LA REMISE DU FANION FÉDÉRAL A L'HARMONIE MUNICIPALE DE TOURCOING

CYSOING

CONSEIL MUNICIPAL. — Sous la présidence de M. Ledreyt, maire, les conseillers municipaux se sont réunis à la Mairie.

Le Conseil a voté le principe d'une assurance en faveur des employés et ouvriers municipaux.

Un aide-cantonnier, M. Emile Couillet, sera adjoint à M. Lacquement, le paveur actuel. Un traitement de 2.400 francs sera alloué à M. Couillet.

Le traitement du fossoyeur M. Dumont est porté de 600 francs à 4.000 francs par an de salaire fixe, et le produit des fosses et exhumations lui restera acquis. Il sera employé quatre jours par semaine au lieu de deux exclusivement aux travaux des trois cimetières. Il sera employé également aux travaux municipaux.

Pour alléger le budget d'une somme de 4.200 francs, le poste de M. Petitclère est supprimé. Son emploi sera fait par le garde-champêtre. Cette question a été votée par 16 voix contre 4 abstentions.

Sur la proposition de M. Léon Thisse de mettre les droits de place en adjudication, le Conseil décide d'examiner cette demande.

Un bec de gaz sera posé au coin de la rue Jacquart, près du café tenu par Mme veuve Coffart.

SOLDES ACTUELLEMENT. **FASHIONABLE,**
39, boulevard de la Liberté, LILLE, solde sous ses Modèles de Haute Couture: Manteaux, Tailleurs, Robes et ses fins de séries pour Hommes et Enfants. Voir ses étalages.
PRIX EXCEPTIONNELS 70487

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 9 JUIN:

Hôtel de Ville: Bureau ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement municipal des bains: de 9 à 12 h. Bassin de natation fermé.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h.

La XVIIe Fête de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

La température a favorisé, dimanche soir, après les diverses manifestations de la journée, les festivités organisées dans les différents quartiers.

Soulignons le succès obtenu par la Société Rallye Saint-Hubert de Bruxelles dont les musiciens donnèrent, du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, une magnifique audition de cors de chasse. Le public a applaudi à l'exécution des morceaux d'un beau programme, qui affirma la valeur de cette société que nous félicitons.

Des auditions musicales terminaient le programme général de la fête fédérale.

L'après-midi, un public d'amateurs assiste au concert que donnait la Société des Orphéonistes d'Arras. Sous la direction de leur chef, M. Eugène Leleu, les 80 choristes se révélèrent merveilleux chanteurs dans trois chœurs, qui leur valurent des ovations prolongées.

M. Léon Manaut, président de la fédération, en les félicitant, offrit des fleurs à M. Leleu, à qui M. Alexis Farsy, conseiller municipal, a remis la médaille de la ville de Tourcoing. M. Manaut a ensuite décoré plusieurs sociétaires.

Le soir, au Square de l'Hôtel de Ville, l'Harmonie municipale, le Choral des XXX, de Lille, et la Fanfare le Club des Vingt, de Lille, se sont successivement fait entendre.

Dans les quartiers, les fêtes se sont poursuivies suivant les programmes établis. Au quartier du Centre, où la veille, la Fanfare de Saint-Omer, à midi, et la Musique municipale de Wattrelos, le soir, avaient donné de magnifiques concerts, un jury composé de MM. Dolombaerde, horticulteur; Delplanque, tapissier, et Gabert, commerçant, a examiné les façades décorées à l'occasion du concours.

A la Fédération Amicale DES Combattants de la Grande Guerre

Groupe des quartiers du Sacré-Cœur

L'assemblée générale du Groupe des Anciens Combattants des quartiers du Sacré-Cœur, a eu lieu dimanche 7 juin, sous la présidence d'honneur de M. Pierre Tiberghien.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, et du compte-rendu financier du groupe, M. Dubar, président, donne le tracé du programme que la commission avait élaboré à l'assemblée du mois de février, et qui a été exécuté; il annonce la création d'un stand de tir. Il rappelle le voyage en autos-car dont le but est Ypres, Nieuport et Dixmude, pour lequel il reste encore quelques places libres; les inscriptions sont encore reçues jusqu'aujourd'hui mardi, dernier délai. Prix: 27 fr. 50, repas compris. Cette excursion est fixée au dimanche 21 juin.

Il passe ensuite la parole à M. Jean Houcart, secrétaire du Comité d'action des Anciens Combattants, qui donne toutes les indications utiles au sujet de la « Mutuelle-Maladie », en formation. Après l'exposé des documents très intéressants se rapportant à cette société, M. Dubar, président, ainsi que M. Pierre Tiberghien, président d'honneur, adressent à M. Houcart leurs félicitations pour son dévouement au sein de ce comité et engagent les adhérents à s'inscrire à cette mutuelle.

Le président annonce aussi que sur la proposition de M. Leclerc, vice-président, un groupe cycliste est en formation; les adhérents qui voudraient s'y intéresser, donneront leurs noms au siège du Groupe. Il fait appel à l'assemblée et à la générosité des camarades pour l'envoi de secours aux soldats qui combattent au Maroc. Puis eut lieu la distribution des prix aux lauréats du concours de tir à la carabine qui eut lieu au mois d'avril. Ensuite, le président donne les noms des membres sortants de la commission qui sont réélus avec plusieurs nouveaux commissaires, en remplacement des démissionnaires.

Avant de procéder au tirage de la tombola, des bulletins d'adhésion à la Mutuelle du Combattant ont été distribués à tous les membres pour apposer leur signature.

SUICIDES. — Une ménagère, Vve Merlinghem, née Jeanne Deitombe, âgée de 40 ans, demeurant seule, rue de la Croix-Rouge, 141, s'est pendue à une poutre du grenier dans son habitation.

— Rue du Hotelet, 73, M. Auguste Van Meerlinghem, âgé de 70 ans, sans profession, s'est également pendu à une poutre du grenier de son habitation.

Les constatations d'usage ont été opérées par M. Gabilaud, commissaire de police du 3e arrondissement.

AUTOMOBILISTES. Voyez annonce Castelin 7me page

COLLISION. — Une plainte a été déposée au commissariat de police du 3e arrondissement, par un ouvrier textile, M. Charles Martha, âgé de 37 ans, demeurant rue de la Belle-Vue, 27, qui a déclaré que dans la soirée de samedi, étant à bicyclette, il avait été renversé par une auto à l'angle de la place Charles-Roussel et de la rue des Auges. Dans sa chute, le cycliste a été blessé au genou droit. Sa machine a été endommagée.

Une enquête a été ouverte par M. Gabilaud, commissaire de police du 3e arrondissement.

PLOMBERIE. Dhoosche, 46, r. Tilleul. Tél. 14.83. (67)

UNE FEMME BLESSEE AU COURS D'UNE DISCUSSION. — Dans la soirée de dimanche, une ouvrière textile, Marie Delannoy, âgée de 23 ans, demeurant place de la Croix-Rouge, 1, a brisé des vitres de l'habitation de M. Marcel Ghislain, habitant rue Achille-Testelin, 37. En ce faisant, elle s'est blessée à l'avant-bras droit et a été atteinte d'une plaie pénétrante qui a provoqué une hémorragie. M. le docteur Decoynck appelé à lui donner des soins, a ordonné son transfert à l'hôpital civil, où elle a été conduite par la camionnette de la police municipale.

M. Gabilaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

DÉGUSTEZ double Pilsen Modane. 41/82

ETABLISSEMENT MUNICIPAL des BAINS. — Le bassin de natation sera fermé aujourd'hui, mardi 9 juin. Les autres services resteront ouverts jusque midi.

MOUVAUX

LA FOIRE AUX PLAISIRS DE LA PAROISSE DU SACRE-CŒUR. — Nous avons publié, il y a peu de temps, les numéros gagnants de la tombola tirée lors de la foire aux plaisirs. Dimanche soir, au patronage, s'est opéré le dernier tirage du billet d'une valeur de 200 fr., donnant droit à un voyage à Lourdes. C'est la personne possédant le numéro 11.[illegible] qui est l'heureuse gagnante de ce voyage.

PAIEMENT DE SECOURS DIVERS. — Demain, mercredi, 10 juin, à 9 h., à la Recette municipale, aura lieu le paiement des primes d'allaitement maternel, et de l'allocation aux femmes en couches. — A 14 h., même bureau, paiement des allocations aux vieillards et aux familles nombreuses.

MARCQ-EN-BAREUIL

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Au Grand Hembard, sur un chantier de la Société des Routes et Travaux, un manœuvre, M. Joseph Dekenyck, 48 ans, demeurant rue des Ecoles, à Thumesnil, en tombant d'une voiture, s'est fracturé le pied gauche et plusieurs côtes. Un mois de repos.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 9 juin 1925 N° 106.

Les Deux Gosses

PAR

PIERRE DECOURCELLE

Il était évident qu'il ne pouvait s'échapper en ce moment...

Et puis, Claudinet s'était appuyé à son bras, et l'enfant, s'oubliant lui-même, ne songeait qu'à son ami, au bonheur de le presser sur son cœur, et aussi à l'effroi que lui causait l'épouvantable altération des traits du malheureux poitrinaire.

Il s'assit avec ses persécuteurs sur l'herbe rare et poudreuse de la route, et essaya de manger.

Le repas fut court.

Deux litres de vin seulement pour arroser le frioot.

Cette sobriété disposait généralement les bandits à la tristesse.

Tandis que Zéphyrine rangeait la gamelle et récurait la marmite, et que La Limace et Panoufle rentraient dans l'entresort pour prendre leur café à l'ombre, car le soleil [illegible] le chemin de ses rayons, les [illegible] enfants s'étaient blottis dans le coin de la voiture réservé à Claudinet.

Ils se tenaient les mains et se regardaient mutuellement, les yeux pleins d'une sainte et fraternelle amitié.

Fanfan était devenu pâle, en examinant de près le visage de Claudinet.

Parvenu au dernier degré de la phtisie pulmonaire, celui-ci aurait presque semblé un cadavre si l'expression d'une atroce et continuelle souffrance n'eût convulsé son visage.

Ses lèvres disparaissaient toutes blanches; son nez émacié s'était allongé entre les pommettes saillantes des joues. Ses yeux, où brillait la fièvre, étaient cernés de noir et comme pendus au fond des orbites creuses. Un râle presque intermittent accompagnait le battement de sa respiration, et sa voix avait des sonorités caverneuses.

En ce moment, un sourire navrant glissait sur sa bouche:

— Tu trouves que je suis changé, n'est-ce pas? Oh-h... Ah! c'est que je souffre tant, va!... Je suis bien malade, et je vais bientôt mourir!... C'est pour ce que j'avais tant de peine de ne plus te voir; mais j'étais sûr que tu étais plus heureux qu'ici, et cela me consolait un peu.

— Oh! je pensais bien à toi! Mais d'abord je ne savais pas si tu étais sorti de l'hôpital.

— Je suis sorti quelques jours après ta visite; puis j'y suis rentré de nouveau, et l'on m'a encore renvoyé, parce que j'allais mieux... Et puis aussi parce qu'il n'y a pas de guérison pour ma maladie.

— Tu te trompes, dit Fanfan, voici le printemps et...

— Non, je vais mourir... j'en suis sûr... le médecin l'a dit. Le jour de ma sortie de l'hôpital, il m'avait encore ausculté... c'est-à-dire qu'il avait examiné ma poitrine et écouté dedans. Il expliquait aux étudiants qui le suivaient où était mon mal... Quelques-uns disaient entre eux que le médecin était très savant, qu'il ne se trompait jamais, et il indiquait bien exactement l'endroit où est la bête qui me ronge le cœur... Et puis, il y en a un qui a ajouté, en parlant à son camarade, — ah! j'ai bien entendu, quoi qu'ils aient causé tout bas: « Encore jusqu'à l'automne!... cinq ou six mois au plus! »

— Ils se sont trompés!...

— Non!... D'abord, je le sens bien... Et puis, du reste, maintenant cela m'est égal... Tu es revenu près de moi, et nous avons encore six mois à passer ensemble... Car tu ne me quitteras plus, n'est-ce pas, Fanfan?

— Je ne te quitterai plus, Claudinet, mais nous nous en irons tous les deux, je t'emmènerai avec moi...

— Où donc?... En prison?... Ah! ça ne fait rien va, si nous sommes ensemble...

— Non, pas en prison... chez la bonne dame.

Fanfan raconta alors à son ami tous les détails de sa vie depuis son départ: sa fuite de l'entresort pour ne pas être témoin ou complice d'un nouveau crime, son arrestation, son passage à travers les prisons, puis son arrivée à Moisselles, son séjour chez Mme Hélène; enfin l'incendie et son enlèvement.

Claudinet était blême d'effroi, et son cœur palpitait de colère en écoutant le récit de Fanfan, arraché à sa vie de bonheur et d'honnêteté...

Cependant celui-ci n